



## Accueil des nouveaux habitants

Vos démarches

Madame, Monsieur,

Vous avez choisi de vous installer sur la commune d'Onet-le-Château et je vous en remercie.  
Permettez-moi, dès à présent, de vous souhaiter la bienvenue !

Afin de vous accompagner dans vos démarches, notre Mairie a mis en place un dispositif d'accueil des nouveaux résidents. Des informations pratiques et variées sont disponibles sur le site internet de la Ville [www.onet-le-chateau.fr](http://www.onet-le-chateau.fr). Vous pouvez également vous abonner à nos réseaux sociaux Facebook et Twitter @onetlechateau.fr pour être tenus informés en temps réel de l'actualité de la commune. Les services municipaux sont aussi à votre disposition pour vous apporter aides et conseils

**Jean-Philippe KEROSLIAN,**  
**Maire d'Onet-le-Château**

**Déclarer votre changement de situation suite à votre déménagement :**

**Auprès du service en charge de l'Etat civil - citoyenneté**



- Pour la mise à jour de votre carte d'identité (facultative) ou de votre passeport
- Pour votre inscription sur les listes électorales (même s'il y a seulement un changement d'adresse dans la même commune).

#### **Auprès du Service de la cantine scolaire**

- pour l'inscription de vos enfants à la cantine scolaire

#### **Auprès du Service Enfance, petite enfance**

- pour des renseignements sur l'inscription de vos enfants en école publique maternelle ou élémentaire
- pour l'inscription de vos enfants en structures d'accueil collectif pour des gardes régulières ou occasionnelles

#### **A votre assureur pour votre nouvelle résidence principale et vos véhicules par lettre recommandée avec accusé de réception.**

**A l'Assurance maladie** ou sur [www.ameli.fr](http://www.ameli.fr)

Tél. : 3646

**A la Caisse d'allocations familiales** de votre ancien domicile qui se chargera du transfert de votre dossier vers la CAF de l'Aveyron [www.caf.fr](http://www.caf.fr)

**A la Trésorerie de votre ancien domicile**

ou sur [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr)

#### **A la préfecture**

- Pour la mise à jour de votre certificat d'immatriculation (obligatoire) [www.aveyron.gouv.fr](http://www.aveyron.gouv.fr)

**D'autres infos sur :** <https://avf.asso.fr/rodez/>